

Trois prêtres tradis dans l'arène politique

Author : spo

Categories : [Informations](#), [Points non négociables](#)

Date : 26 avril 2012



Bien que l'information soit sans rapport avec la liturgie, je voudrais mentionner la prise de position contre François Hollande de trois prêtres traditionalistes dans un texte intitulé « *Les catholiques et le second tour* ». Plusieurs prêtres ont exprimé leur sentiment ou donné leurs analyses à propos de l'élection présidentielle. Mais, à ma connaissance, c'est la première fois que des prêtres *Ecclesia Dei* s'expriment sur ce sujet de manière concertée.

Le petit fait intéressant est que deux de ces prêtres sont membres de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre (FSSP) et que le troisième semble s'exprimer à titre personnel, sans appartenance revendiquée, bien qu'il soit membre de l'Institut du Bon-Pasteur. Les signataires du texte officiellement intitulé « *Présidentielle : réflexions autour des exigences du Bien Commun* » sont :

L'abbé Denis Coiffet, co-fondateur de la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre (FSSP) ; ancien supérieur général du district de France de la FSSP ; aumônier général de Notre-Dame de Chrétienté, association organisatrice du pèlerinage de Pentecôte de Notre-Dame de Paris à Notre-Dame de Chartres ;

L'abbé Vincent Ribeton, actuel supérieur général du district de France de la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre (FSSP) ;

L'abbé Guillaume de Tanoüarn, responsable du Centre Saint-Paul à Paris.

Selon les signataires,

« de manière patente, l'un des programmes proposés, porté par le candidat socialiste, démontre une volonté évidente de rupture avec les éléments premiers du Droit Naturel ; les conséquences de l'application d'un tel programme seraient dramatiques pour la vie quotidienne comme pour l'avenir des Français », particulièrement en ce qui concerne le respect de la vie, la famille et l'école.

« Ces points essentiels, conclue le texte, ne peuvent être soumis à un quelconque marchandage, car ils sont l'expression même de la Loi Naturelle dont dépend le Bien Commun de la société. A travers le vote, chacun doit exprimer dans la liberté sa responsabilité. Mais cette liberté n'est véritable que dans le respect des points soulignés ci-dessus, car ils engagent l'avenir de notre patrie comme de chacun de nous ».

On remarquera que, s'ils décrivent là les menaces contre trois aspects qui concernent les fameux points non négociables, cette terminologie n'est pas utilisée par eux et que la réflexion

est mise dans la perspective du bien commun et de la loi naturelle. Sur la question du vote, l'abbé de Tanoüarn est également intervenu à plusieurs reprises sur son propre blog. On pourra notamment le lire sur la question du [devoir de voter](#), sur le [moindre mal en politique](#) et sur un [discours](#). Reproduit sur le [Metablog](#) de l'abbé de Tanoüarn, l'appel commun que nous évoquons ne semble pas reproduit, à l'heure où nous écrivons, sur le [site](#) français de la Fraternité Saint-Pierre.